



FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES
ASSOCIEES

COMITE DU VAL DE MARNE



COUPE DES CLUBS (Kata / Combat)

DATE Dimanche 11 Octobre 2020

ADRESSE Espace du Sport – 2 rue des Halliers – 94150 RUNGIS

ENGAGEMENT GRATUIT

CATEGORIES Pupilles – Benjamins – Minimes – Cadets – Juniors
(Masculins/Féminins) – Individuels
Organisée en tableaux avec élimination directe



AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Mercredi 7 octobre 2020

COMBAT

Contrôle et pesée PUPILLES (2011-2012)

8h00-08h30 Pupilles Masculins : -30kg / -40kg / -50kg / 50kg et +
Pupilles Féminines : -25kg / -35kg / -45kg / 45kg et +

Début des compétitions PUPILLES : 8h45

Contrôle et pesée BENJAMINS (2009-2010)

9h30-10h00 Benjamins Masculins : -35kg / -45kg / -55kg / 55kg et +
Benjamins Féminines : -30kg / -40kg / -50kg / 50kg et +

Début des compétitions BENJAMINS : 10h15

Contrôle et pesée MINIMES (2007-2008)

11h30-12h00 Minimes Masculins : -45kg / -55kg / -65kg / 65kg et +
Minimes Féminines : -35kg / -45kg / -55kg / 55kg et +

Début des compétitions MINIMES : 12h15

Contrôle et pesée CADETS (2005-2006)

13h00-13h30 Cadets Masculins : -57kg / -70kg / 70kg et +
Cadets Féminines : -47kg / -60kg / 60kg et +

Début des compétitions CADETS : 13h45

Contrôle et pesée JUNIORS (2003-2004)

13h30-14h00 Juniors Masculins : -61kg / -76kg / 76kg et +
Juniors Féminines : -59kg / 59kg et +

Début des compétitions JUNIORS : 14h15

DEBUT DES COMPETITIONS : 8h45



FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES
ASSOCIEES

COMITE DU VAL DE MARNE



COUPE DES CLUBS (Kata / Combat)

KATA

Contrôle PUPILLES / BENJAMINS

15h00 Pupilles / Benjamins Mixtes (*pas de critère de force*)

Contrôle MINIMES / CADETS / JUNIORS

15h00 Minimes / Cadets / Juniors Mixtes (*pas de critère de force*)

DEBUT DES COMPETITIONS : 16h00

REGLEMENT DE LA COUPE DES CLUBS :



Port du masque obligatoire jusqu'à l'entrée sur le tatami pour les compétiteurs à partir de la catégorie Benjamin

- ✓ 1 point par personne présente et par club présent
- ✓ 1 point par victoire
- ✓ La coupe des clubs reviendra au club ayant obtenu le plus grand nombre de points

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS SUR PLACE :

Chaque compétiteur devra se présenter muni de son passeport sportif comprenant :

- ✓ 2 licences dont celui de l'année sportive en cours (2020/2021)
- ✓ 1 certificat médical postérieur au 31/06/2020
- ✓ 1 autorisation parentale pour les Mineurs (disponible sur votre passeport !)

RELATION GRADES – CHAMPIONNATS KATA ET KUMITE EN VIGUEUR